



Quels sont mes droits ?

Rubrique : questions-réponses - Date : jeudi 8 janvier 2004

Je travaille avec quelqu'un qui n'arrête pas de fumer à longueur de journée, il sait bien que cela me dérange, mais il s'en moque et personne ne dit rien, il a 10 ans d'ancienneté alors que moi je suis juste intérimaire, que puis je faire ? il me fait comprendre que si cela ne me plaisait pas je pouvais prendre la porte mais la conjoncture est dure et j'ai 1 fille à charge

Réponse :

Prenez connaissance de vos droits et des devoirs de votre entreprise concernant la protection contre le tabagisme

Lisez ensuite les [conseils pratiques](#) que DNF vous propose.

Dans vos interventions, évitez toute forme d'agressivité car, comme vous le faites remarquer, votre situation professionnelle peut en être affectée.